



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CAROMB N°2023-CM-04/10-19

L'an deux mille vingt-trois, le Mercredi 4 Octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

Date de convocation : 29 septembre 2023

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

Présents : (15) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. MASSONNET Christine. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. BOULON Marc. MONTAGARD Monique. BONNAVENTURE Magali. MARCELLIN Valérie. DAUTEL Gilles. MORARD Christian. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

Absents ayant donné procuration (7) : BONNAVENTURE Richard (procuration à MONTAGARD Monique). ENDERLIN François (procuration à BELLENGER Elisabeth). DAVID-MESSILLIER Patrick (procuration à MICHELIER Valérie). AUGIER Magali (procuration à AGNELLI Eva). JAUME François (procuration à MICHELIER Pierre). BRUN Jean-Pierre (procuration à MORARD Christian). MEYNARD Delphine (procuration à DAUTEL Gilles).

Absent : (1) LANTENOIS Geoffrey

Assistait également à la réunion : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services.

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONFORTEMENT DU BARRAGE DU PATY
ATTRIBUTION DU MARCHE

M. Pierre Michelier, rapporteur, expose à l'assemblée :

La commune a lancé un appel d'offres ouvert dans le but d'attribuer la maîtrise d'œuvre pour le confortement du Barrage du Paty.

La mission de maîtrise d'œuvre comprend une mission principale et trois missions complémentaires.

Le marché comprend une tranche ferme et plusieurs tranches conditionnelles :

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le - 9 OCT. 2023

ID : 084-218400307-20231006-2023CM041019-DE

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 août à 13h30 afin de procéder à l'ouverture des plis et à en vérifier la conformité avant analyse par l'AMO.

Suite au rapport d'analyse des offres établi par la Société du Canal de Provence dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage,

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,
DECIDE**

- D'attribuer le marché à la Société TRACTEBEL S.A pour un montant de 439 879,50 € HT ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la Société TRACTEBEL S.A. et toutes pièces utiles au marché ;
- De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Pour expédition certifiée conforme,
à Caromb, transmise et publiée le 6 octobre 2023

Le Secrétaire de Séance

Christine MASSONNET



Le Maire,

Valérie MICHELIER



En tranche ferme, il sera confié au maître d'œuvre, les missions suivantes :

■ **Missions principales**

- PH1 : DIAGNOSTIC ET CADRAGE REGLEMENTAIRE (DIAG)
- PH2 : AVANT-PROJET (AVP)
- PH3 : PROJET (PRO)
- PH4 : ASSISTANCE AUX CONTRATS DE TRAVAUX (ACT)
- PH5 : VISA (VISA)
- PH6 : DIRECTION DE L'EXECUTION DES TRAVAUX (DET)
- PH7 : ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION (AOR)

■ **Missions complémentaires :**

- MC1 : Inventaire faune/flore
- MC2 : Rédaction des cahiers des charges, analyse des offres et pilotage des prestations topographiques
- MC3 : Rédaction des cahiers des charges, analyse des offres et pilotage des prestations pour l'exécution des sondages géotechniques
- MC4 : Mission G2
- MC5 : Commission CTPBOH

Les tranches optionnelles comprennent :

- TO 1 : Porter à Connaissance
- TO 2 : Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE) y compris autorisation de défrichement
- TO 3 : Cas par cas
- TO 4 : Etude d'impact
- TO 5 : Dérogation espèces protégées
- TO 6 : Rédaction des cahiers des charges, analyse des offres et pilotage des prestations de contrôle externe
- TO 7 : Ordonnancement, Pilotage et Coordination en phase travaux

L'enveloppe financière prévisionnelle pour la partie affectée aux travaux est fixée à 2 700 000 € HT.

Les critères de sélection étaient les suivants :

- Prix : 30%
- Valeur technique de l'offre : 70%

L'offre a été publiée le 7 juin 2023 sur la plateforme e-marchespublics.com et dans le supplément au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La date limite de dépôt des offres était fixée au 4 août 2023 à 12h00.

35 dossiers ont été téléchargés sur la plateforme.

2 candidats ont déposé leur offre dans les délais requis :

- TRACTEBEL S.A
- ARTELIA SAS